

D E C R E T

DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

-o-o-o-o-o-o-o-

ANNEE 1966 - N° 69 /PR-MSPAS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;  
VU le Décret n° 144/PR du 24 Décembre 1965 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey et fixant la composition des Cabinets ministériels ;  
VU les nécessités de service ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Est et demeure rapporté le Décret n° 57/PR-MSP du 11 Septembre 1965 de M. le Président de la République nommant le Médecin-Colonel Jacques SAUGRAIN comme Conseiller Technique au Ministère de la Santé Publique.

ARTICLE 2. - Le Médecin-Colonel Jacques SAUGRAIN est nommé Assistant Technique à la Direction de la Santé Publique.

ARTICLE 3. - Le présent Décret qui prendra effet pour compter du 1er Janvier 1966, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 12 FEVRIER 1966

Par le Président de la République,  
LE MINISTRE DE LA SANTE  
PUBLIQUE & DES AFFAIRES SOCIALES,

Général Christophe SOGLO.

Dr. D. BADAROU.

ORIGINAL I  
JORD I  
PR 4  
MAC 3  
MSPAS 6  
Ministères 9  
DFP-DP 4  
Dirsanité 6  
DGF 7  
CF I  
TRESOR I  
SGG 4  
Intéressé I  
IAA 2 - Gde.Chanc.†

LE MINISTRE DES FINANCES & DES AFFAIRES  
ECONOMIQUES,

N. SOGLO.